

ESPACES
FERROVIAIRES



PROJET GARE DE LYON DAUMESNIL - Synthèse des actions de communication

Table des matières

Préambule	3
1. La concertation préalable	3
1.1 Lancement de la concertation	3
1.2 Ateliers thématiques sur le projet urbain.....	3
1.3 Atelier thématique sur le jardin.....	3
1.4 Moyens de communication mis en œuvre avec les riverains	3
1.5 Clôture de la concertation préalable	4
2. La concertation tout au long du projet.....	4
2.1 Des outils numériques	4
2.2 Des réunions d'information	4
2.3 Des panneaux d'informations autour du site du projet.....	5
2.4 Une maison de projet.....	5

Préambule

Espaces Ferroviaires, en tant que maître d'ouvrage du projet d'aménagement, a souhaité mener une concertation préalable sur le projet durant l'élaboration du plan-guide afin de valider les grands principes du projet avec les riverains et recueillir leurs observations.

Les actions menées durant la concertation préalable et le bilan de la concertation sont détaillés dans la pièce 1.2.5 du dossier d'enquête publique.

La communication autour du projet se poursuit après la phase de concertation préalable. Les différentes actions sont précisées dans le présent document.

1. La concertation préalable

Le projet a fait l'objet d'une concertation préalable sous l'égide de la ville de Paris. La concertation préalable s'est étendue de juin 2016 à juin 2017 conformément aux dispositions définies par arrêté municipal en date du 18 mai 2016 et a été ponctuée par les temps d'échanges ci-après.

1.1 Lancement de la concertation

Une réunion publique de lancement a eu lieu le 9 juin 2016 pour présenter le contexte urbain dans lequel s'inscrit le projet ainsi que ses objectifs et son calendrier. Une visite de site commentée s'est déroulée le 11 juin 2016.

1.2 Ateliers thématiques sur le projet urbain

Un premier atelier sur les thématiques de la mobilité, des nouveaux services et espaces économiques ainsi que des nouvelles manières d'habiter a eu lieu le 23 juin 2016. Un second atelier sur la question des liaisons avec les quartiers alentours et de la vie du futur quartier a été organisé le 05 juillet 2016. Une réunion d'échanges sur les observations recueillies lors des deux ateliers a eu lieu le 03 novembre 2016 en Mairie du 12^{ème}. Les participants ont pris connaissance de la synthèse des avis exprimés et des suites qui allaient y être données. La ville de Paris et Espaces Ferroviaires ont également représenté le projet urbain et réaffirmé ses objectifs.

1.3 Atelier thématique sur les jardins du projet

Un atelier de concertation relatif aux jardins du projet s'est déroulé le 25 avril 2017 et une réunion d'échanges sur les observations recueillies a eu lieu le 7 juin 2017.

1.4 Moyens de communication mis en œuvre avec les riverains

Un registre papier a été mis à la disposition du public lors des réunions et des ateliers thématiques. Aucun commentaire ou contribution n'a été déposé. Des fiches d'évaluation lors des ateliers animés en 2016 ont été mises à disposition des participants, afin de préciser les points d'amélioration possibles du projet et recueillir les remarques diverses. Les participants avaient aussi la possibilité d'inscrire leur adresse mail afin de recevoir des informations sur le projet. 27 fiches d'évaluation ont été complétées.

À partir du 18 mai 2016 et jusqu'au 28 septembre 2017, une adresse email dédiée à la concertation du projet Gare de Lyon Daumesnil a été mise en place : garedelyondaumesnil@espacesferroviaires.fr. C'est à partir de cette adresse que les invitations aux événements ont été envoyées aux participants et que ces derniers pouvaient s'inscrire aux

ateliers. Plus généralement, elle a permis aux habitants de poser des questions, de donner leurs avis et contributions ainsi que de s'informer sur le projet.

Tous les événements de concertation ont été annoncés en amont par un affichage sur la voie publique, sur les sites internet de la ville de Paris et d'Espaces Ferroviaires, et par un boitage d'invitation dans les boîtes aux lettres des riverains situés à proximité.

1.5 Clôture de la concertation préalable

Le bilan de la concertation a été approuvé par la Maire de Paris, par arrêté municipal en date du 20 octobre 2017.

Le bilan de la concertation est joint au présent dossier d'enquête publique (pièce N°). Il fait état des échanges, observations et contributions des habitants dans la conception du projet urbain et expose la manière dont elles ont été prises en compte.

2. La concertation tout au long du projet

2.1 Des outils numériques

Espaces Ferroviaires a mis en place, sur son site internet, un espace et une adresse email dédiée au projet :

- <http://www.espacesferroviaires.fr>
- garedelyondaumesnil@espacesferroviaires.fr

En visitant le site internet, le public peut s'informer sur le projet et ses dernières actualités. Le site permet également de recueillir les différentes demandes ou interrogations du public et d'y répondre dans les meilleurs délais.



2.3 Des lettres d'informations

Tout démarrage de travaux est précédé par l'envoi d'une lettre d'information aux riverains avant le début effectif de travaux.

Pour les travaux de longue durée, des lettres d'informations seront régulièrement transmises aux riverains pour qu'ils soient tenus informés du bon déroulement du chantier.

